

LES RESSOURCES NATURELLES

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT À LA PROSPECTION MINIÈRE DANS LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS ET LE NORD-EST ONTARIEN

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Le gouvernement canadien contribue-t-il de quelque façon à la prospection minière dans le Nord-Ouest québécois et le Nord-Est ontarien?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que la question de l'honorable député devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*, mais, avec le consentement de la Chambre, l'honorable ministre pourrait peut-être y répondre.

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je serai obligé de m'enquérir auprès de l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et peut-être aussi auprès de l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce des recherches qui peuvent être faites, et le ministre qui a compétence dans ce domaine pourra donner une réponse à l'honorable député.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'organisme SOQUEN, de la province de Québec, a-t-il déjà réclamé de l'aide du gouvernement pour certains développements?

M. l'Orateur: La question supplémentaire pourrait être inscrite au *Feuilleton* ou débattue au moment de l'ajournement.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—L'IMPOSITION D'UN PLAFOND AUX TAUX DE L'INTÉRÊT BANCAIRE

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-HasTINGS): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. M. Young ayant déclaré en fin de semaine que les hausses de salaire seraient limitées à 6 p. 100, il appert que le gouvernement a l'intention de contenir le coût de la main-d'œuvre au plus bas niveau possible afin de combattre l'inflation. Mais le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures analogues pour maintenir au strict minimum un autre élément très important du prix de revient de la production, celui du capital d'exploitation, en établissant un nouveau plafond sur le taux d'intérêt des prêts commerciaux, à un niveau de beaucoup inférieur à ceux d'aujourd'hui,

[L'hon. M. McIlraith.]

grâce auxquels les banques à charte peuvent réaliser des bénéfices sans précédent depuis qu'on a supprimé le maximum de 6 p. 100?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question du député renferme des déclarations. Il sait qu'une question est une question et non une déclaration, mais dans la mesure restreinte où l'intervention du député constitue une question, le ministre pourrait peut-être y répondre.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le député m'avait tout d'abord demandé, je crois, si le gouvernement prenait des mesures pour faire baisser le taux d'intérêt sur le capital d'exploitation. Comme le gouvernement a réussi à combattre l'inflation, les taux d'intérêt ont baissé sensiblement et si les progrès se maintiennent, les taux d'intérêt continueront de baisser. Par contre, si le député encourage l'inflation d'une part, et s'attend à des taux d'intérêt peu élevés de l'autre, il sera déçu.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, comme le ministre le sait, j'exhorte depuis quelque temps le gouvernement à contenir les prix, et je voudrais simplement...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. Hees: ...lui demander...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député veut-il poser une question?

L'hon. M. Hees: Oui, monsieur l'Orateur. Merci. Je voulais lui demander pourquoi le gouvernement se contente uniquement d'imposer des lignes directrices ou des restrictions très strictes aux gains des travailleurs, alors qu'il refuse d'imposer quelque restriction que ce soit sur les gains de capital?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question du député est litigieuse.

L'INFLATION—QUESTION RELATIVE À UNE ENQUÊTE DE LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS SUR LES PROFITS DES BANQUES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant qui a parlé de la nécessité de maintenir des lignes directrices. Je veux lui demander si la Commission des prix et des revenus a l'intention d'enquêter sur les profits élevés des banques à charte, étant donné que les critères établis ne s'appliquent pas à ceux-ci et que des rapports de vendredi révèlent que les banques à charte ont accru leurs profits de 27.7 p. 100 pour les six premiers mois de l'année et de 26.5 p. 100 l'an dernier par rapport à l'année précédente?